

19^{ème} Jeudi de l'Histoire.

La préservation et la valorisation des mares beauceronnes, par Antonin Jourdas

Un peu d'histoire ...

Les mares beuceronnaises sont des milieux qui fascinent, intriguent et éveillent notre curiosité. Dispersées dans nos paysages, elles offrent un caractère sauvage et historique propice aux voyages dans le temps et à la découverte des trésors de la nature. Pour comprendre l'importance des mares, il faut remonter à la préhistoire, plus précisément au Néolithique. A cette époque, l'Homme s'éloigne des vallées pour s'installer sur les plateaux. En extrayant les matériaux nécessaires à la construction d'habitations, il creuse de multiples dépressions qui, lors de fortes pluies, formeront les premières mares. Cette eau stagnante, rare loin des cours d'eau, assurera la survie de l'espèce humaine.

Tout au long de l'histoire de nos sociétés, et cela jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, les hommes creuseront et utiliseront des mares pour répondre à leurs besoins en eau. Au centre des activités humaines, elles assureront de nombreuses fonctions, bien souvent insoupçonnées aujourd'hui : nettoyage et abreuvement du bétail, trempage des outils forgés, élevage des sangsues...

Cette place des mares dans l'activité économique et sociale d'autrefois explique leur diversité et leur nombre sur le territoire beauceron et, plus largement, français. On estime aujourd'hui que 600'000 mares ponctuent la métropole, dans des environnements aussi divers que les forêts, les villages, les prairies et les champs. Pourtant, malgré les apparences, les mares sont en danger...

Mares en péril

Le constat est alarmant : la moitié des mares aurait disparu en France depuis 1950, et on en compterait dix fois moins qu'au début du 20^{ème} siècle. La modernisation de notre mode de vie (eau courante, mécanisation de l'agriculture) a eu raison de leurs usages traditionnels. Les hommes se sont désintéressés des mares, oubliant rapidement qu'elles leur avaient permis de vivre depuis toujours. Jugées inutiles voire gênantes, elles ont été abandonnées, polluées ou comblées.

Bien que les mares semblent aujourd'hui appartenir à un passé révolu, elles n'ont pas pour autant perdu leur utilité. De nouvelles fonctions peuvent leur être attribuées, justifiant leur préservation :

- **les mares sont les témoins de notre passé.** Elles témoignent des pratiques rurales anciennes et du lien étroit qui existe entre l'eau et les hommes depuis toujours ;

- **les mares sont un atout social.** Elles jouent un rôle dans le développement du lien entre société et nature. Ce sont notamment des supports pédagogiques et des lieux de convivialité (loisirs) ;

- **les mares nous rendent de nombreux services.** En recueillant les eaux de pluies, elles contribuent à recharger les nappes phréatiques, à lutter contre les inondations, l'érosion des sols et les pollutions. Les réserves d'eau créées peuvent être utilisées dans la lutte anti-incendie ;

- **les mares sont des outils de développement durable.** Elles offrent des solutions pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Elles hébergent sur une surface minuscule un grand nombre d'espèces.

Préserver une mare, c'est donc contribuer à protéger notre patrimoine naturel, culturel et historique, et les services que nous rend la nature. Enrayer la disparition de ces milieux aquatiques est une nécessité d'autant plus importante dans les régions telles que la Beauce, où les eaux de surface sont rares. Pour cela, de nombreuses solutions existent.

L'exemple du projet ValMares

Le projet ValMares a été initié en 2008 par l'association Loiret Nature Environnement. Son objectif premier est de favoriser l'acceptation des mares par les acteurs locaux et leur essor dans le Loiret. Le projet a été décliné sur le Pays Loire-Beauce de

2012 à 2013.

À projet ambitieux, actions ambitieuses ! Réunies dans un programme de revalorisation de ces micros-zones humides, ces dernières conjuguent des enjeux de sensibilisation et de communication auprès du public, de partage et de progression de la connaissance scientifique, et de réhabilitation des mares sur le territoire beauceron. Leur objectif commun est de faire découvrir au plus grand nombre l'intérêt grandissant de ces écosystèmes et la richesse de leur biodiversité.

Toutes les actions ValMares sont présentées en détails sur le site Internet du programme (<http://www.loiret-nature-environnement.org/valmares/index.html>). Le *Circuit des mares*, qui traverse le Pays Loire-Beauce de mare en mare, sera inauguré le 24 mai 2014.